

**Ordre du jour**  
**Réunion du Conseil d'administration**  
**de la Société québécoise pour la recherche en psychologie**  
**le jeudi 17 février 2011 à 9h00**

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption des procès-verbaux des réunions du 6 juillet et du 21 octobre 2010
  3. Congrès 2011
  4. Reconduite du mandat du secrétaire-trésorier/assemblée générale
  5. Critères utilisés par le comité scientifique du congrès 2011 pour choisir les communications par affiche
  6. États financiers de la SQRP
  7. Contacts auprès de la prochaine université hôte
  8. Prix Adrien-Pinard
  9. Prochain président élu
  10. Renouvellement des autres postes
  11. Varia
  12. Levée de la réunion
- 

**Procès-verbal**  
**Réunion du Conseil d'administration**  
**de la Société québécoise pour la recherche en psychologie**  
**le jeudi 17 février 2011 à 9h00**

**Membres présents :** Annie Aimé, Jean-François Bureau, Jean Descôteaux, Carol Hudon, Frédéric Langlois, Mélanie Renaud

**Membres excusés :** Philippe Roy, Réjean Tessier

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Frédéric Langlois demande l'ajout de deux points à Varia : 1) Concours des meilleurs posters pour le congrès ; 2) Site internet de la SQRP. L'ordre du jour amendé est proposé par Jean Descôteaux et est adopté à l'unanimité.

**2. Adoption des procès-verbaux des réunions du 6 juillet et du 21 octobre 2010**

Les membres du CA qui étaient présents lors des deux dernières réunions approuvent le contenu des procès-verbaux. Leur adoption est proposée par Frédéric Langlois et appuyée par Jean Descôteaux. Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

### 3. Congrès 2011

En l'absence de Réjean Tessier, Carol Hudon fait le bilan de l'organisation du congrès 2011. Il indique que la date limite pour réserver une chambre au nom de la SQRP et pour bénéficier du tarif d'inscription hâtive est le 18 février. Un rappel à cet effet a été envoyé aux membres de la SQRP le 14 février.

Au moment de la réunion du CA, le congrès 2011 enregistrait déjà 293 inscriptions. Ce nombre devrait augmenter de quelques dizaines au cours des prochaines semaines et donc, on peut déjà anticiper que le congrès sera une réussite en ce qui trait au nombre de participants.

En ce qui concerne le contenu du congrès, il y aura neuf symposiums, dont six sur invitation. Les symposiums sur invitation sont tous en lien avec le thème du congrès (i.e., « la recherche en psychologie et son ouverture sur le monde »). De plus, le comité organisateur a reçu 38 soumissions de communications orales libres. De ce nombre, 24 propositions ont été acceptées et deux ont été refusées. Pour les 12 propositions restantes, le comité a proposé aux premiers auteurs de présenter leur communication sous forme d'affiche. Onze personnes ont accepté et une a refusé. En ce qui concerne les communications affichées, 223 propositions de communication ont été soumises. De ce nombre, 206 ont été acceptées et 16 ont été refusées (taux de refus = 7,2%). Durant la fin de semaine, il y aura quatre séances d'affichage d'une durée d'une heure chacune. Par ailleurs, il y aura un atelier clinique (titre : « travailler avec un interprète en santé mentale ») et le comité organisateur tente toujours d'organiser un atelier méthodologique. Toutefois, aucune personne approchée n'a encore accepté nos demandes et propositions. En ce qui concerne les conférences de prestige, il y aura d'abord une présentation de la part de Brenda Milner le vendredi soir. La conférence portera sur l'ensemble des travaux de la carrière de Dre Milner. Quant au samedi, la conférence sera sur le thème de l'histoire de la psychologie au Québec. Cette présentation a été organisée par Simon Grondin (Université Laval) et elle réunira trois professeurs des universités McGill (Donald. M. Taylor), Laval (Richard Cloutier) et de Montréal (Michel Sabourin).

Sur le plan des activités sociales, un cocktail dînatoire est prévu le vendredi soir. Le cocktail sera agrémenté par la performance d'un groupe de jazz manouche. Le samedi soir, nous avons obtenu une exclusivité dans un bar de la Grande-Allée. Des consommations gratuites seront offertes aux congressistes et des activités agrémenteront la soirée.

En ce qui concerne les commandites, le comité organisateur a déjà reçu des confirmations pour une contribution de ERPI. Autrement, plusieurs autres organismes, associations, centres de recherche, etc. ont été approchés. Des réponses sont attendues incessamment.

Au terme du bilan, Mélanie Renaud demande si l'horaire du congrès sera bientôt disponible. Cette information lui paraît importante car plusieurs étudiants attendent de voir quand ils présenteront leur communication avant de réserver leur chambre à l'hôtel. Carol Hudon indique que l'horaire sera diffusé d'ici la date limite pour réserver une chambre. En fait, il est prévu que l'horaire du congrès soit diffusé à la fin de la présente journée (17 février).

En terminant, Frédéric Langlois souligne que le congrès annuel ne semble pas connaître une baisse du nombre d'inscriptions malgré l'augmentation des coûts d'inscription. Il s'agit selon lui d'une excellente nouvelle.

#### **4. Reconduite du mandat du secrétaire-trésorier/assemblée générale**

Jean Descôteaux demande à Carol Hudon s'il souhaite reconduire son mandat de secrétaire-trésorier. Carol confirme qu'il soumettra sa candidature. Selon lui le secrétaire-trésorier devient à l'aise dans ses fonctions lors de la 2<sup>e</sup> année de son mandat ; il lui paraît logique que le secrétaire-trésorier demeure en poste plus de 2 ans. Néanmoins, Jean mentionne que selon les règlements de la SQRP, nous devons quand même lancer un appel à candidatures. Si une personne se propose, la candidature de Carol et de l'autre personne seront alors soumises au vote lors de l'assemblée générale.

Jean Descôteaux propose ensuite qu'il y ait discussion, lors de l'assemblée générale, pour demander la permission aux membres de traiter les points courants de la SQRP lors d'une assemblée où il n'y a pas quorum. Cette proposition découle du fait qu'il est très difficile d'obtenir le quorum lors des assemblées générales. Le seul moyen de l'obtenir est de tenir l'assemblée lors du dîner du samedi. Or, les années passées ont indiqué que cette pratique fonctionne mal. En effet, même si le quorum est obtenu, le CA ne réussit pas à garder l'attention des membres durant le repas. Si la proposition de Jean est acceptée lors de l'assemblée générale, il faudra ensuite qu'il y ait adoption de modifications à la charte de la SQRP. Toute la démarche sera expliquée aux membres lors du congrès 2011.

#### **5. Critères utilisés par le comité scientifique du congrès 2011 pour évaluer les communications par affiche**

Annie Aimé souhaite avoir des précisions quant aux critères utilisés par le comité scientifique pour évaluer les communications par affiche. Avant la réunion, Carol Hudon a envoyé aux membres du CA les critères et la grille d'évaluation des résumés soumis pour le congrès 2011. Les critères insistaient sur l'importance de présenter des données. Carol explique que les coresponsables du comité scientifique ont envoyé les propositions de communication à deux évaluateurs indépendants. Toutes les évaluations ont été faites à l'aveugle, c'est-à-dire que les noms des auteurs avaient été effacés avant l'évaluation. Les résumés ayant reçu une évaluation négative ont ensuite été revus par le comité organisateur du congrès et cette évaluation a aussi été effectuée à l'aveugle. La décision finale du rejet ou de l'acceptation d'un résumé a été prise par le comité organisateur.

Jean Descôteaux propose que les critères d'évaluation généraux des résumés soient publicisés lors des prochains congrès.

## **6. États financiers de la SQRP**

Carol Hudon communique le bilan financier de la SQRP aux membres du CA. En date du 16 février 2011, les actifs de la SQRP s'élèvent à 89 155,33\$. Ce montant inclut le solde au compte (36 443,98\$), l'avance pour le congrès 2011 (7000,00\$), le certificat de placement garanti (39 019,49\$) et un solde dans le compte PayPal (6 691,86 \$).

## **7. Contacts auprès de la prochaine université hôte**

Frédéric Langlois propose que le CA approche l'Université Concordia pour l'organisation du prochain congrès. Si cette université refuse, l'UQAC serait à contacter en second recours, puis Sherbrooke en troisième recours. Jean Descôteaux s'occupera des démarches auprès du directeur du département de psychologie de Concordia.

## **8. Prix Adrien-Pinard**

Toutes les candidatures reçues pour le Prix Adrien-Pinard ont été jugées très compétitives. Sur la base des évaluations indépendantes des membres du CA, le récipiendaire choisi à l'unanimité est Peter Shizgal, de l'Université de Concordia. Jean Descôteaux contactera la personne qui a soumis la candidature de M. Shizgal, le récipiendaire ainsi que le directeur du département de psychologie de l'Université Concordia pour les informer de la décision du CA. Jean vérifiera aussi si le récipiendaire est disponible pour se rendre au congrès, à Québec.

Mélanie propose que les critères et la démarche de soumission du prix soient dorénavant publiés sur le site SQRP. Les autres membres sont d'accord.

## **9. Prochain président élu**

M. Denis Cousineau accepte de présenter sa candidature pour ce poste. Mais selon la charte de la SQRP, il y aura quand même un appel à candidatures pour ce poste.

## **10. Renouvellement des autres postes**

Jean-François Bureau quittera ses fonctions au terme du congrès 2011. Il y aura un appel à candidatures pour le poste de conseiller scientifique.

## **11. Varia**

### **11.1 Concours des meilleurs posters pour le congrès**

Frédéric Langlois demande si les stagiaires postdoctoraux peuvent soumettre une candidature au concours des meilleures affiches. Les membres du CA sont d'avis que ces personnes ne sont pas éligibles car le but de ces prix est de favoriser le développement du CV des étudiants.

Mélanie Renaud demande par ailleurs si les postdoctorants ont un statut de junior ou de senior à la SQRP. Après quelques échanges, les membres du CA sont d'avis que le statut de ces personnes doit être celui de junior.

### **11.2 Site internet de la SQRP**

Frédéric Langlois enverra des demandes de corrections à la programmation du site web. Il y aura donc une facturation à cet effet.

Frédéric souhaite aussi que quelqu'un sur le CA ait la responsabilité de la mise à jour des informations sur le site web. Il suggère que cette responsabilité soit celle du conseiller scientifique. D'ailleurs, cette fonction est définie dans la charte de la SQRP.

## **12. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 11h10.